

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2019

63x19

DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT **DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL** **RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC ZAC DES BOUROUMETTES**

Le Maire expose que l'État pour soutenir l'investissement local a prévu une dotation de soutien à l'investissement local dans le cadre de l'article 157 de la Loi de Finances 2018.

La commune a prévu la réalisation de travaux de rénovation des installations d'éclairage public de la ZAC des Bouroumettes.

Le Maire propose de présenter une demande d'aide financière qui sera instruite par le Sous Préfet d'Aix en Provence, selon le plan de financement suivant.

Ce projet est estimé à 565 159 € HT.

Opération	Montant des Travaux HT	Subvention Escomptée (40%)
Travaux de rénovation de l'éclairage public ZAC des Bouroumettes	565 159 €	226 064 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE le Plan de Financement estimatif présenté,
- AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA